



PARC ÉOLIEN
PIERRE-DE SAUREL

PARC ÉOLIEN PIERRE DE SAUREL S.E.C.

Explications sommaires des états financiers au 31 décembre 2020

Les résultats financiers de l'exercice 2020 présentent des revenus de 9 386 776 \$ soit une augmentation de 441 879 \$ par rapport à l'exercice précédent. Il s'agit de la deuxième année consécutive présentant des hausses significatives de revenus, où l'année 2019 présentait une hausse de 853 517 \$ par rapport à 2018. Ces augmentations s'expliquent essentiellement par la hausse du nombre de mégawatts/heure produits.

Le résultat opérationnel est de 7 375 765 \$ pour l'exercice 2020, ce qui représente également une amélioration de 673 574 \$ par rapport à 2019. Cette amélioration s'explique par la hausse des revenus, mais également par une réduction des charges opérationnelles de 231 695 \$.

Le bénéfice avant les ajustements liés à la variation de la juste valeur sur instrument financier dérivé est de 1 306 640 \$, ce qui représente 2.25 fois le bénéfice dégagé pour l'année 2019 qui était de 580 544 \$.

Le PARC utilise un instrument financier dérivé afin de gérer son risque de taux d'intérêt par rapport à l'emprunt à long terme qui porte intérêt sur un taux variable. L'objectif de l'utilisation de cet instrument est d'assurer une stabilité dans les coûts globaux de financement. Les normes comptables exigent de présenter cet instrument financier dérivé à la juste valeur à l'état de la situation financière et de constater les variations de la juste valeur dans les résultats de l'exercice. Au cours de l'exercice 2020, les marchés ont connu une réduction significative des taux d'intérêt en raison de la pandémie, ce qui a demandé la comptabilisation d'une perte non réalisée de 4 608 262 \$ à l'état des résultats et du résultat global de l'exercice 2020. La juste valeur de l'instrument financier dérivé continuera de fluctuer pour éventuellement être nulle à l'échéance en 2036, puisque celle-ci dépend de la fluctuation des taux d'intérêt sur le marché. Les fluctuations de la juste valeur présentées à l'état du résultat global comme Perte non réalisée sur instrument financier dérivé ne changent en rien la stratégie de couverture de flux de trésorerie.

Le PARC observe également une amélioration du fonds de roulement, qui est passée de 3 507 106 \$ en 2019 à 4 546 295 au 31 décembre 2020. Cette amélioration s'explique par les sommes en banque qui ont augmenté de 1 095 305 \$, pour se fixer à 6 134 225 \$ au 31 décembre 2020. L'exploitation du parc éolien a permis de générer 6 613 816 \$ de liquidité, ce qui est légèrement supérieur à ce qui avait été observé en 2019 avec un montant de 6 440 299 \$. De plus, le PARC a remboursé 1 954 666 \$ de son emprunt à long terme et a distribué à la MRC de Pierre-De Saurel un montant de 1 800 000 \$, soit 915 000 \$ de plus que l'année précédente.



PARC ÉOLIEN
PIERRE-DE SAUREL

CONSEIL D'ADMINISTRATON

Le conseil d'administration et le président du Parc éolien Pierre-De Saurel sont très heureux de vous avoir présenté les résultats des opérations 2020. Ils voudraient également souligner le bon travail effectué en 2020 par ses employés, ceux de la firme OPSIS et ceux de la MRC de Pierre-De Saurel.

Bonnes vacances 2021 de la part du conseil d'administration

Serge Péloquin, représentant de la MRC de Pierre-De Saurel et président

Michel Blanchard, représentant de la MRC de Pierre-De Saurel et secrétaire

Martine Bourgeois, représentante du secteur agricole et trésorière

Serge Mercier, représentant du secteur des affaires civiles

Yves Labrecque, représentant du secteur des affaires

Pierre Dion, directeur général

Marielle Dumas, adjointe administrative

France Salvas, comptable

Denis Boisvert, directeur général de la MRC de Pierre-De Saurel et observateur.